
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE

13 juillet 2022

À 20h

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire de la Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana tenue à la salle communautaire.

SONT PRÉSENTS :

Monsieur le conseiller, Miguel Roy, siège #1
Monsieur le conseiller, Éric Arseneault, siège #3
Madame la conseillère Lucie Crépeault, siège # 4
Monsieur le conseiller Guillaume Bergeron, siège #5
Monsieur le conseiller Sébastien Morand, siège #6

EST ABSENT :

Monsieur le conseiller, Simon Roy, siège #2

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Martin Roch

Est également présente, Mme Nathalie Boire, directrice générale et greffière-trésorière.

ORDRE DU JOUR

1. ADMINISTRATION

- 1.1 Ouverture de la séance et présences
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de juin 2022
- 1.4 Politique de gestion des ressources humaines
- 1.5 Entente pour la fontaine du parc du 100^e et fonctionnement pour l'été 2022
- 1.6 Ressource humaine
- 1.7 Réparation de cour

2. CORRESPONDANCES

- 2.1 Adoption du bordereau de correspondance informative
- 2.2 CREAT-SESAT – Proposition d'aires protégées MRC d'Abitibi

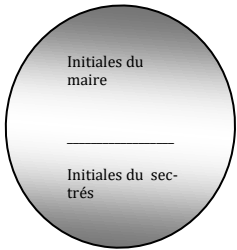
3. FINANCES

- 3.1 Adoption des comptes à payer
- 3.2 Soumission asphalte
- 3.3 Soumission téléphonie + service internet
- 3.4 Garage municipal
- 3.5 Programme de restauration des sablières et gravière sur les terres du domaine de l'État
- 3.6 Clause d'ajustement du carburant dans les contrats municipaux
- 3.7 Achat de petits outils

4. PROJET DE L'AGENTE DE DÉVELOPPEMENT

- 4.1 Dépôt au Fonds culturel pour le spectacle Le Courrier de Noël
- 4.2 Bingo des jeunes - Dépôt au Fonds local d'initiatives collectives (FLIC)

5. LÉGISLATIF



6. URBANISME

- 6.1 Adoption du premier projet du règlement 258 pour modifier son règlement no. 225 intitulé Plan d'urbanisme
- 6.2 Adoption du premier projet de règlement 259 pour modifier le règlement no. 226 intitulé le règlement de zonage

7. VARIA

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

1. ADMINISTRATION

1.1 Ouverture de la séance et présences

2022-07-116

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller, M. Éric Arseneault
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la séance soit ouverte à 20 h

Adoptée

1.2 Adoption de l'ordre du jour

2022-07-117

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère, Mme Lucie Crépeault
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ADOPTER ET D'APPROUVER l'ordre du jour du 13 juillet 2022 tel que présenté en laissant l'item « varia » ouvert.

Adoptée

1.3 Adoption du procès-verbal de juin 2022

2022-07-118

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère, Mme Lucie Crépeault
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juin 2022, avec une modification au point 1.4 qui aurait dû se lire comme suit :

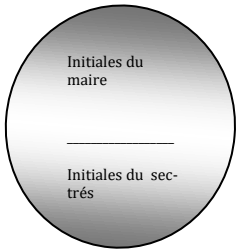
Dépôt de deux plaintes concernant le casse-croûte sur le lot 4 003 785 ainsi qu'un courriel en date du 7 juin 2022 concernant le même sujet.

Adoptée

M. Martin Roch, Maire, autorise exceptionnellement que la période de questions pour les citoyens présents se fasse dès maintenant :

Mme Anne-Marie Pageau, M. Gilles Gagnon et M. Israël Gagnon demandent au conseil s'il serait possible de baisser la limite de vitesse à 50km pour le chemin Gagnon et le chemin du Lac La Motte.

Le conseil procédera à l'analyse de la demande et rendra sa décision à une séance ultérieure.



1.4 Politique de gestion des ressources humaines

Le point est remis à une séance ultérieure.

1.5 Entente pour la fontaine au parc du 100^e et fonctionnement pour l'été 2022

2022-07-119

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller, M. Guillaume Bergeron
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'AUTORISER Mme Nathalie Boire, directrice et greffière-trésorière à signer l'entente relative à l'alimentation en eau au parc du 100^e avec le propriétaire du 2A, chemin de l'Église et à déboursier un montant de 200\$ à titre compensatoire pour l'utilisation de son puit artésien.

Adoptée

1.6 Ressources humaines

2022-07-120

CONSIDÉRANT QUE M. Stéphane Provencher a remis sa démission de son poste en date du 11 juillet 2022 avec effet immédiat;

CONSIDÉRANT QU'IL n'y a pas lieu de remplacer M. Provencher dans l'immédiat;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller M. Guillaume Bergeron d'accepter la démission de M. Provencher et de le remercier pour son apport au sein de la Municipalité.

Adoptée

1.7 Réparation de cour

2022-07-121

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité n'a présentement pas d'endroit, ni de bâtiment fermé disponible pour l'entreposage;

CONSIDÉRANT QUE l'employé n^o. 30027 prête sans compensation ses bâtiments agricoles pour l'entreposage de matériaux tel que l'abat-poussière, asphalte froide, etc);

CONSIDÉRANT QUE pendant les manœuvres pour entreposer les matériaux, la cour personnelle de M. Simard a été endommagée par la machinerie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller M. Miguel Roy d'apporter un voyage de MG-20 à M. Simard en guise de dédommagement.

Adoptée

2. CORRESPONDANCES

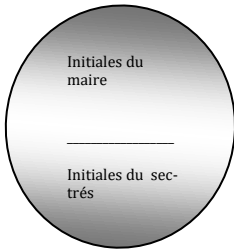
2.1 Adoption du bordereau de correspondance informative

2022-07-122

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère, Mme Lucie Crépeault
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ADOPTER le bordereau de correspondance informative tel que présenté.

Adoptée



2.2 CREAT-SESAT – Proposition d'aires protégées MRC Abitibi

Une discussion a lieu entre les membres du conseil concernant la proposition du CREAT-SESAT fait pour les aires protégées sur le territoire de la Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana. Considérant qu'il y a plusieurs interrogations, le sujet est remis à une séance ultérieure.

3. FINANCES

3.1 Approbation des comptes payés et à payer

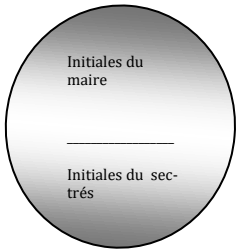
CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu une copie des comptes à payer au moins 72 heures avant la présente séance,

IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Guillaume Bergeron
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ADOPTER et DE PAYER la liste des chèques suivante, pour un total de 198 517,46\$ et d'en dispenser la lecture.

No. Chèque	Nom	Montant
C0008628	Fabrique de la paroisse de St-Mathieu	\$1 000,00
C0008656	Postes canada	\$142,59
C0008658	Achat équipement sécurité	\$100,00
C0008659	Achat équipement sécurité	\$100,00
C0008660	Aim minesource	\$3 134,31
C0008661	Support technique urbanisme	\$331,13
C0008662	Beton fortin inc.	\$114,49
C0008663	Bigué avocats	\$1 511,92
C0008664	Boutique du bureau gyva	\$475,25
C0008665	Canadian tire	\$117,26
C0008666	Cia informatique	\$303,30
C0008667	Creat	\$50,00
C0008668	Daniel tétreault, cpa inc.	\$776,08
C0008669	Envirobi	\$4 086,99
C0008670	Fosses septiques protec-nature inc.	\$30 215,45
C0008671	Garage tardif Itée	\$3 519,10
C0008672	Gestion jalo	\$310,43
C0008673	H2lab inc.	\$361,60
C0008674	Capture castors	\$601,20
C0008675	Larouche bureautique	\$1 097,31
C0008676	Entente fontaine parc 100e	\$200,00
C0008677	Location amos	\$302,94
C0008678	Location lauzon amos	\$343,92
C0008679	Millaire & godbout inc.	\$2,99
C0008680	Mrc abitibi	\$2 321,74
C0008681	Cellulaire	\$78,19
C0008682	Papeterie commerciale	\$115,40
C0008683	Petite caisse	\$199,95
C0008684	Petroles alcasyna inc. (les)	\$500,00
C0008685	Postes canada	\$47,53
C0008686	Remorquage belzile	\$177,06
C0008687	Sanimos inc.	\$6 767,68
C0008688	Secur-alert	\$777,23
C0008689	Sel warwick inc.	\$26 156,81
C0008690	Sylviculture lavérendrye inc.	\$2 950,26

2022-07-123



C0008691	Ville d'amos	\$70 478,54
C0008692	Frais de déplacement	\$166,38
C0008693	Zip lignes	\$151,94
C0008698	Toromont cat (québec)	\$896,81
COMPTES PAYÉS PAR ACCÈS D		

L2200022	Energir	\$23,94
L2200023	Hydro-québec	\$142,33
L2200024	Visa desjardins	\$2 380,42
L2200025	Ministre du revenu du québec	\$7 153,19
L2200026	Receveur général du canada	\$2 666,13
L2200027	Desjardins sécurité financière	\$1 337,53
	Suncor energy inc	568,81

SALAIRE MOIS DE JUIN 2022

Élus	3 719,79 \$
Employés	19 541,58 \$

Total de comptes à payer 198 517.46\$

Je, soussignée Nathalie Boire, directrice générale et greffière-trésorière certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses autorisées dans les résolutions n° 2022-07-123.

Nathalie Boire, directrice générale et greffière-trésorière

Adoptée

3.2 Soumission asphalte

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana a reçu 2 soumissions dans le cadre de l'appel de proposition pour l'asphaltage d'une section du chemin Desrosiers;

SOUSSIONNAIRES	PRIX INCLUANT LES TAXES
Pavage Harricana Inc.	7 272,17\$
Pavage Abitibi	8 738,10\$

IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Miguel Roy
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ACCEPTER la soumission de Pavage Harricana Inc. pour la réparation et l'asphaltage d'une portion du chemin Desrosiers tel que décrit dans la demande initiale.

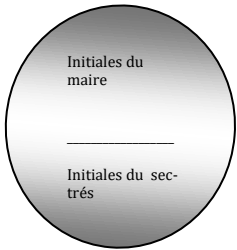
Les fonds pour le contrat proviendront du Programme d'aide à la voirie locale, Volet projets particuliers d'amélioration, Dossier n° 0032215-1-88050 (8) – 20220511-008 (PPA-ES).

Adoptée

3.3 Soumission téléphonie et service internet

Discussion concernant la téléphonie IP et le service internet. Le sujet est remis à une séance ultérieure.

2022-07-124



3.4 Garage municipal

N'ayant reçu aucune réponse de l'entrepreneur, le sujet est remis à une séance ultérieure.

3.5 Programme de restauration des sablières et gravières sur les terres du domaine de l'État

Discussion concernant le programme de restauration des sablières et gravières sur les terres du domaine de l'État. Le sujet est remis à une séance ultérieure.

3.6 Clause d'ajustement du carburant dans les contrats municipaux

Informations transmises aux membres du conseil municipal.

3.7 Achat de petits outils

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller, M. Guillaume Bergeron
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

DE faire l'achat d'une rectifieuse et d'une scie circulaire selon le budget établi par lors de la séance du conseil.

Adoptée

2022-07-125

4. PROJET DE L'AGENTE DE DÉVELOPPEMENT

4.1 Dépôt au Fonds culturel pour le spectacle Le Courier de Noël

Compte tenu des dernières informations reçues, le sujet est reporté à une séance ultérieure.

4.2 Dépôt au Fonds local d'initiatives collectives pour le bingo des jeunes 12-17 ans

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère, Mme Lucie Crépeault
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'AUTORISER Mme Alyson Ménard, agente de développement à déposer une demande d'aide financière dans le programme de Fonds local d'initiatives collectives (FLIC) pour le bingo des jeunes 12-17 ans qui aura lieu décembre 2022;

L'apport de la municipalité pour cette activité sera de 320\$.

Adoptée

2022-07-126

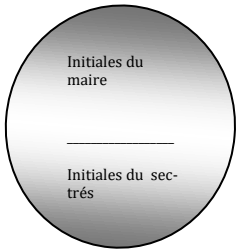
5. LÉGISLATIF

Aucun sujet.

6. URBANISME

6.1 Adoption du premier projet du règlement 258 pour modifier son règlement no. 225 intitulé – Plan d'urbanisme

Le sujet est remis à une séance ultérieure.



Initiales du
maire

Initiales du sec-
trés

**6.2 Adoption du premier projet du règlement 259 pour modifier son règlement
no. 226 intitulé – Règlement de zonage**

Le sujet est remis à une séance ultérieure.

7. VARIA

Aucun sujet.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

Voir le point 1.3

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés.

**IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Sébastien Morand
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

QUE la séance soit levée à 21 h 44.

Martin Roch,
Maire

Nathalie Boire
Directrice et greffière-trésorière

2022-07-127